



DTNUM
 Direction de la Transition Numérique
 Guichet Unique des Opérateurs
 thd@marseille.fr

Dossier Information Mairie(*)

Antennes Relais

Rapport d'instruction (Check-list)

(*) Les pièces du dossier d'information sont fixées par Arrêté Interministériel du 12 octobre 2016 pris en application des A et B du II de l'article L.34-9-1 du Code des postes et des communications électroniques et relatif au contenu et aux modalités de transmission des dossiers d'information et des dossiers établissant l'état des lieux des installations radioélectriques soumises à avis ou à accord de l'Agence nationale des fréquences.

No ID Projet :	ID VDM :
NOM :	
Adresse	

OPÉRATEUR	Contact
EXPLOITANT	Contact
DÉPOSANT	Contact

Projet neuf **Modification substantielle**

Type de site	Site VDM ..
toit terrasse Pylône	Autre
Multi-opérateurs	

Catégorie DIM (VDM) :

Note explicative et motivation du projet

Description des phases de déploiement

Échéancier et date estimés de mise en service

Documents de référence élaborés par L'État

conformité du volet paysager⁽²⁾(au document «Politique

commune aux trois opérateurs pour l'intégration paysagère des antennes-relais de téléphonie mobile», issu du Guide des Relations entre Opérateurs et Communes Décembre 2007)

CONFORME NON CONFORME

Vues de l'emplacement de loin⁽²⁾

Existant
 Photomontage

Vues de l'emplacement de près⁽²⁾

Existant
 Photomontage

Avis du Guichet Unique

Favorable Non Favorable Ajourné

Remarques



Cachet/Signature

1^{er} Présentation

Le Service Instructeur

Présentation n°

iGecour VDM :

Date D.I.M :

Date de réception :

Date de validation :

Urbanisme Non DP PC
ABF Autre

Impact: zone naturelle

Situation du Site

Plan de situation
 Plan cadastral
 Coordonnées Lambert

Plans techniques⁽²⁾ date des plans

Plans d'implantation
 Plans d'élévation

Ingénierie des secteurs⁽¹⁾

Nombre total d'aériens :

Secteur 1 :	Secteur 2 :	Secteur 3 :
HBA :	HBA :	HBA :
HSA :	HSA :	HSA :
azimut :	azimut :	azimut :
tilt élec :	tilt élec :	tilt élec :
P.I.R.E.:	P.I.R.E.:	P.I.R.E. :
P.A.R. :	P.A.R. :	P.A.R. :

Fréquences et services déployés

700MhZ 800Mhz 900Mhz 3500Mhz
 1800Mhz 2100Mhz 2600Mhz

2G 3G 4G 5G

Vues panoramiques (suivant les azimuts)

Fiche santé (d'après le dossier COMSIS)

Site sensible <100m

Nature/Adresse :

Simulation demandée (selon les lignes directrices nationales sur la présentation des résultats de simulation de l'exposition aux ondes émises par les installations radioélectriques, ANFR 12/2015)

oui	non
------------	------------

(1) : HBA = Hauteur Base Antenne (hauteur nécessaire et suffisante au dégagement du premier ellipsoïde de Fresnel)

HSA = Hauteur Sommet Antenne (hauteur totale de l'installation)

tilt électrique = Angle d'inclinaison du lobe d'émission (l'antenne est implantée verticalement)

P.I.R.E.= Puissance Isotrope Rayonnée Équivalente P.A.R. = Puissance Apparente Rayonnée

(2) : si le projet est soumis à déclaration préalable

